

Tangente

Auditions 2018: Danses Buissonnières Classe 2018

D'une **durée maximale de 10 minutes**, les 5 créations de 5 chorégraphes émergents qui seront sélectionnées doivent être inédites et créées spécifiquement pour l'événement Danses Buissonnières.

Tangente présentera ces 5 artistes pendant 4 soirs d'affilé soit les 6, 7, 8 septembre à 19h30 et le 9 septembre 2018, à 16h, dans l'espace Françoise Sullivan (espace orange – 100 sièges) à l'Édifice Wilder – Espace danse, dans le cadre de sa programmation 2018-2019.

Date limite d'inscription : 26 février 2018

Dates d'auditions : mars / début -avril 2018 (dates et lieux à confirmer)

Critères d'éligibilité:

- Le/la candidat (e) doit être domicilié (e) au Québec ou bien s'engager à être présent(e) à toutes les étapes jusqu'aux représentations;
- Le/la candidat (e) doit avoir terminé(e) sa scolarité et être diplômé(e) au moment de présenter;
- Le/la candidat(e) doit être en début de carrière chorégraphique ;
- Le/la candidat(e) doit présenter une de ses premières créations professionnelles;
- Les oeuvres créées et/ou présentées dans un cadre scolaire sont acceptées;
- Les extraits d'une pièce en cours de création ou achevée dépassant 10 minutes ne sont pas acceptés ;
- L'œuvre doit être réservée pour Danses Buissonnières, car c'est la plateforme pour ceux qui n'ont pas de plateforme ;
- Si vous êtes sélectionnés, vous ne pouvez pas présenter votre pièce ailleurs à Montréal avant les dates prévues à Tangente – si vous présentez une autre pièce à Montréal, vous êtes tenus de nous en informer.

Note 1 :

Le jury, à la lecture du curriculum vitae (CV) du/de la candidat(e), se donne le droit de refuser la candidature s'il le/la considère ayant trop d'expérience.

Note 2 :

Le/la chorégraphe ne pouvant pas se présenter à l'audition ne pourra pas être retenu(e).

Plus qu'un tremplin pour la relève, c'est aussi une expérience globale de production et de diffusion, au cours de laquelle Tangente vous accompagne dans toutes les étapes de travail. Les chorégraphes seront donc sélectionnés avec soin parmi une trentaine de candidat(e)s après examen de leur projet et audition par un jury de pairs composés de créateurs émergents aux diverses visions artistiques.

Tangente

Procédures pour inscription aux auditions :

Envoyer votre formulaire dûment rempli accompagné de votre CV et de celui de tous les créateurs s'il y a lieu, incluant celui du porteur du projet, dans un seul et même document PDF identifié avec nom_prénom.pdf au plus tard le 26 février 2018 à l'adresse courriel suivante : db@tangentedanse.ca

Contenu du dossier:

- Nom et prénom, coordonnées complètes et adresse courriel;
- Noms du/des chorégraphes;
- Si c'est un collectif, tous les noms de chorégraphes et ceux des interprètes ;
- Nom de la compagnie/du collectif s'il y a lieu
- Noms des interprètes et noms des collaborateurs ;
- Titre de la pièce ;
- Une description du projet, biographie et démarche artistique, (maximum de 750 mots);
- Nombre de personnes sur scène ;
- Votre/vos curriculum vitae (CV).

Déroulement de l'audition :

Partie 1. Présentation d'extraits chorégraphiques (maximum de 10 minutes).

- Il est obligatoire de présenter un extrait « live » d'un minimum de 5 minutes du projet proposé en audition. Ce n'est pas nécessaire de présenter un travail peaufiné, mais l'extrait devrait être assez clair pour transmettre votre vision au jury;

Partie 2. L'entrevue:

- Le/la candidat(e) devra expliquer son travail chorégraphique, son esthétique, son processus de création et de réalisation et les motivations profondes de son projet.

IMPORTANT : Les chorégraphes sélectionné(e)s recevront une réponse par courrier électronique quelques semaines après la date de la dernière audition.

Critères de sélection :

- Créativité, innovation, originalité et vision artistique;
- Clarté des idées et des intentions du projet et capacité de les articuler;
- Justesse de l'interprétation et de la contribution artistique des collaborateurs (trices). Le/la chorégraphe sélectionné(e) est libre de choisir les interprètes parmi des étudiants ou des professionnels (les interprètes peuvent danser dans plus d'une pièce).

Pour toutes questions ou informations supplémentaires, communiquez par courriel au db@tangentedanse.ca

P.S. Danses Buissonnières n'est pas la seule façon d'être programmé à Tangente pour les jeunes artistes. Il est aussi possible de soumettre directement un projet à la commissaire de Tangente (voir l'onglet Programmation – soumettre un projet sur le site web de Tangente).